

le CeMaphore

bulletin d'information sur la mobilité

- > **Liège. Une nouvelle ligne de bus à Liège et bientôt le retour du tram ?**
- > **Brabant wallon. Des chiffres encourageants et une extension de l'offre TEC**
- > **Incitants. Promouvoir le transport en commun et améliorer le pouvoir d'achat**
- > **Vélo. Du neuf dans les véhicules de remplacement**
- > **Sécurité routière. Statistique d'accidents 2007 : des résultats mitigés**

> **sommaire**



Paris. Source : FB.

> Liège

Une nouvelle ligne de bus et ... bientôt le retour du tram ?

Après la mise en service de la ligne 58 en 2004 permettant de relier, sans rupture de charge, le Sart-Tilman au centre de Liège et transportant aujourd'hui 2 800 voyageurs par jour, le TEC Liège-Verviers ajoute un maillon important pour l'accessibilité du site. La nouvelle ligne 28 (Fléron – Chaudfontaine – Beaufays – Tilff – Sart-Tilman) complète en effet le réseau existant depuis le 1er septembre. Elle dessert le CHU et les amphithéâtres de l'Université de Liège et comporte 16 arrêts. Cette desserte était dans l'air depuis de nombreuses années, il s'agit par ailleurs de l'une des mesures principales de mise en œuvre du Plan de mobilité du zoning d'activités (PMZA) du Sart-Tilman.

La nouvelle ligne offrira aux habitants et aux étudiants résidant dans la zone concernée un gain de temps appréciable puisque, pour prendre un exemple, le temps de parcours à partir de Chaudfontaine passera de 50 à 25 minutes. Pendant les périodes scolaires, une fréquence d'une demi-heure est prévue à l'heure de pointe, sinon elle sera d'une heure. La clientèle potentiellement intéressée est importante, puisque 23 % des personnes fréquentant le Sart-Tilman se trouvent à proximité du tracé de la ligne, soit environ 2 300 étudiants, 1 500 employés et 6 000 patients du CHU.

Rendez-vous dans un an, pour un bilan qui aura pour objectif d'évaluer le succès de l'initiative.

Mais ce n'est pas tout ! La grande nouvelle de l'année en matière de transport en commun à Liège, c'est la perspective de l'arrivée prochaine du tram. Le ministre a dit oui à la création d'une première ligne de 14 kilomètres qui ira de Herstal à Jemeppe. Il s'agit de l'axe nord-sud. Celui-ci pourra ensuite être complété par une ligne est-ouest (Ans-Fléron), si cela se justifie.

Une étude, portant sur la création d'un système de transport collectif structurant à Liège et à Mons, va dans ce sens. Les chiffres qui ont permis de s'orienter vers ce type de solution se basent sur la fréquentation de ces lignes et sur une estimation de l'évolution du nombre

de passagers, dans la perspective d'un coût de plus en plus élevé des déplacements automobiles et d'une politique d'aménagement du territoire qui privilégie la revalorisation des centres-villes en termes d'habitat et d'activités. La fréquentation est aujourd'hui estimée à 3 500 voyageurs par heure et par sens à l'heure de pointe, elle devrait dépasser les 6 000 voyageurs, si toutes les conditions sont réunies pour la création d'un transport public structurant, avec un niveau de service élevé, ce qui signifie en particulier la création de sites propres, de priorités aux carrefours, ...

Le coût estimé est de 707 millions d'euros en 30 ans d'investissements et d'exploitation (soit environ 23 millions d'euros par an) et la mise en œuvre passera par un montage financier qui s'appuie sur un partenariat avec le privé. Premier coup de pioche en 2011 et montée dans le tram en 2013 ?

> Brabant wallon

Des chiffres encourageants et une extension de l'offre TEC

Les dernières performances du TEC Brabant wallon ont été récemment saluées. Elles témoignent d'un bel accroissement du nombre de passagers transportés et des recettes en 2007 par rapport à l'année précédente.

Des initiatives ciblées viennent d'être retenues pour améliorer la desserte sur la province du Brabant wallon. Ainsi, succédant à la mise sur pied du Rapido bus 6 (Hamme-Mille – Louvain-la-Neuve) et de la ligne 34 (Chastre – Louvain-la-Neuve) en 2007, de nouveaux projets sont à l'ordre du jour en 2008.

Citons par exemple le Conforto Bis, qui suivra le même itinéraire que le Conforto, et poursuivra sa route au delà de Notre-Dame-au-Bois vers les stations de métro de Kraainem et de Roodebeek, avec la perspective d'atteindre plus tard différents zonings de Zaventem. Des ponts entre nos différentes régions ?

Plusieurs bus locaux sont également au programme pour la fin de cette année. Celui de Rebecq est déjà opérationnel, ceux de Waterloo, Perwez et Braine-le-Château s'appêtent à embrayer. Nous ferons le point sur ces projets prochainement.

Le Festibus est également au menu. Sorte de Noctabus, il devrait permettre aux jeunes fréquentant une discothèque de Braine-l'Alleud de rejoindre en toute sécurité Lasne, Braine-l'Alleud ou Waterloo aux petites heures du matin.

Enfin, la desserte du zoning de Saintes vers la gare de Tubize est actuellement à l'étude et devrait démarrer en décembre.

> Incitants

Promouvoir le transport en commun et améliorer le pouvoir d'achat

Alléger le budget transport des jeunes en âge scolaire, voici une des mesures importantes prise par le Gouvernement wallon et la Communauté française, pour lutter contre la diminution du pouvoir d'achat.

Il s'agit d'une initiative financière, sociale, mais aussi environnementale, qui pourrait contribuer au transfert modal, dont l'avenir ne fait plus guère de doute, pour ceux qui hésitent encore à prendre le bus. A cet égard, la population scolaire est un public-cible de choix.

En deux mots : les bus wallons seront désormais gratuits pour les moins de 12 ans. Pour rappel, à Bruxelles, ceux-ci bénéficient de ce régime depuis 2001. Et pour les 12-24 ans, grâce à une contribution de la Communauté française, le prix de l'abonnement scolaire aux TEC et à la STIB sera réduit de 50 %. Cette mesure pourra être cumulée avec la réduction familles nombreuses.

Les chômeurs bénéficieront de la gratuité sur les lignes du TEC pour leurs démarches de recherches d'emploi, ce qui est déjà le cas à Bruxelles. Enfin, les Omnios¹ profiteront d'un tarif réduit pour utiliser les bus du TEC. A Bruxelles, les minimexés et leurs familles empruntent gratuitement les bus de la STIB.

> Vélo

Du neuf dans les véhicules de remplacement

Voici une initiative d'un impact limité, mais qui mérite d'être épinglée pour sa valeur d'exemple. Au garage Midas de Jambes, les clients ont le choix : ils peuvent opter pour la voiture de remplacement ou le vélo de courtoisie. Cette idée, proposée à ses franchisés par la maison mère située à Anvers, a fait un premier émule en Région wallonne.

Le garage met ainsi à la disposition de ses clients deux bicyclettes, style hollandais, équipées d'un cadenas et d'un petit coffre de rangement placé sur le porte-bagage. Initiée depuis quelques mois, la formule rencontre un beau succès : déjà bien plus d'une centaine d'utilisations. Certains clients, emballés par le système, en viennent même à réserver le vélo à l'avance !

¹ Le statut Omnio est délivré par l'Inami aux personnes vivant sous le seuil de pauvreté, leur revenu annuel brut étant inférieur à 13 543 euros.

> Sécurité routière

Statistiques d'accidents 2007 : des résultats mitigés !

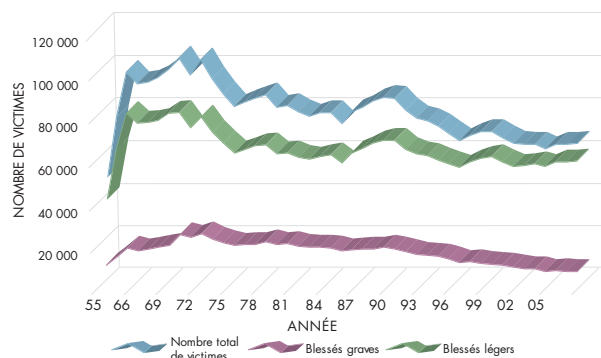
Les statistiques d'accidents 2007 viennent d'être publiées : des chiffres à suivre de près, pour s'assurer que l'on œuvre dans la bonne direction. Les principaux résultats, épinglés par le SPF économie, sont repris dans le tableau ci-après. Ils indiquent une augmentation du nombre d'accidents et de blessés, et une diminution (faible) du nombre de tués.

En proportion, la catégorie d'âge la plus touchée (40 %) par les accidents mortels est formée des 18-34 ans, ils ont lieu tant en semaine que le week-end, 27% d'entre eux pendant les nuits de week-end. Et si la plupart des accidents ont lieu en agglomération (56%), ils ne causent qu'une minorité de tués (31 %). Le nombre d'accidents est en augmentation en Région wallonne et en Région flamande, mais le nombre de blessés graves et de tués diminue au nord, alors qu'il est en augmentation dans le sud du pays.

	Chiffres 2007	Situation par rapport à 2006
Accidents	49 794	+ 1,3 %
Victimes	66 917	+ 0,8 %
Tués	1 067	- 0,2 %
Blessés graves	7 027	+ 0,3 %
Blessés légers	58 270	+ 0,9 %

Source : http://www.statbel.fgov.be/press/pr124_fr.pdf.

Toutefois, la publication récente du dernier baromètre de la sécurité routière (juin 2007 – juin 2008) laisse apparaître une embellie, avec une diminution du nombre de tués en particulier en Région wallonne, et qui se marque sur les premiers mois de 2008. Il montre une stabilisation du nombre d'accidents avec dégâts corporels. Des résultats que l'on tend à attribuer à une diminution de la vitesse moyenne des usagers, mais qui devront encore être approfondis.



Evolution du nombre de victimes des accidents de la route (1955 - 2007)



> Conseils de lecture

Eric LE BRETON, **Domicile – Travail : les salariés à bout de souffle**, Les Carnets de l'Info, mai 2008. Entre domicile et travail, tout se complique pour les salariés. Les agglomérations s'étalent de plus en plus loin des centres-villes et les distances pour aller au travail et en revenir s'allongent. Simultanément, l'emploi se précarise : contrats courts, interim, temps partiels ... Pour les petits salaires, un seuil est franchi. A 1,50 euros le litre d'essence, les déplacements entre domicile et travail coûtent cher. Trouver et garder son emploi est une gageure pour un nombre croissant de salariés. Faciliter les déplacements vers l'emploi, améliorer l'accès au logement, développer les services de garde d'enfants, ce livre présente les innovations qui existent dans ces trois domaines.

Fabrice CLOCHARD, et al., **Automobilités et altermobilités : quels changements ?**, L'Harmattan, 2008. Le changement climatique, l'effet de serre, la congestion urbaine, autant d'injonctions à modifier nos comportements de mobilité. Aujourd'hui, c'est l'usage individuel de la voiture qui est visé. Or, un tel changement ne va pas de soi. S'y opposent en effet l'inertie et les habitudes acquises et les nombreuses contraintes sociales, matérielles et symboliques inhérentes à la mobilité. Les articles de cet ouvrage collectif s'appuient sur différentes enquêtes de terrain en France et à l'étranger. Les auteurs cherchent à mettre en lumière les conditions permettant le passage de l'automobilité à l'altéromobilité, afin de proposer au lecteur des pistes pour favoriser une mobilité plus durable.

Infos : Brigitte Ernon, Gestionnaire
Centre de documentation et de diffusion en mobilité
Tél. : 081 77 31 32
centre-doc-mobilite@met.wallonie.be
http://documentation.mobilite.wallonie.be

> Humour



> Agenda

Du réseau

- Printemps 2009 : Démarrage d'un nouveau cycle de **formation de base** des CeM.

Infos : Brigitte Ernon, Tél. : 081 77 31 32
bernon@met.wallonie.be
Barbara Schwan, Tél. : 081 77 31 21
bschwan@met.wallonie.be

Hors réseau

En Belgique

- Formations Gamah
Le 7 octobre et le 9 décembre 2008, « **Formation pratique** »
de 9h à 16h, boulevard du Nord 8 à Namur.

Infos : Bernadette Dave - Gamah
Tél. : 081 24 19 37, fax : 081 24 19 50
bernadette.dave@gamah.be
http://www.gamah.be

- Le 10 octobre 2008, « **Développer et gérer durablement le cœur des villes** », au Palais des Congrès, à Liège.

Infos : Association de Management des Centres-villes
Tél. : 065 88 54 66,
info@amcv.be.

- Le 10 octobre 2008 à Walcourt, le 24 octobre 2008 à Rochefort, le 14 novembre 2008 à Beauraing, le 12 décembre 2008 à Namur,
Forums : « **Les voiries lentes : peut-on passer ?** »

Infos : Fondation Gouverneur René Close
Tél. : 081 56 30 14
fgrc@province.namur.be

- Le 19 novembre 2008, Troisième colloque « **Seine-Nord Europe** » : « **Elargir la voie pour assurer l'avenir** », à Tournai.

Infos : info@otmbe.org
http://www.otmbe.org

Photo de couverture : Source : SPW

Contact :

Réseau des Conseillers en mobilité (CeM)

Bernadette Gany, coordinatrice, tél. : 081 77 30 99
Brigitte Ernon, tél. : 081 77 31 32
Céline Fecci, tél. : 081 77 31 34
Barbara Schwan, tél. : 081 77 31 21
Fax : 081 77 38 22
SPW-Direction de la Planification de la Mobilité
Boulevard du Nord, 8, B-5000 Namur
reseau-cem@met.wallonie.be
http://cem.mobilite.wallonie.be

